



L' être en santé



Les Mercredis de Novembre / Décembre

3/6 ans

	MATIN	APRÈS-MIDI	À PRÉVOIR
M. 04 Nov.	Bien dans ses baskets	Salade de fruit jolie, jolie, jolie	
M. 18 Nov.	<u>Atelier créatif</u> Réalisation de chapeaux	<u>Jeux de Société</u> Jouons avec notre corps humain	(Prévoir une tenue noire)
M.25 Nov.	Intervenante diététicienne nutritionniste	<u>Activités des 5 sens</u> Kim Goût	
M.02 Déc.	<u>Séance créative</u> Les décorations de Noël	Après-midi récréatif Animation et Goûter surprise !	Reprise des enfants à Jules Verne à partir de 17h.
M.09 Déc.	Intervenant contes santé*	<u>Atelier Santé</u> On va Bouger.	
M.16 Déc.	Le jardin des princes	Noël magique	



6/11 ans

	MATIN	APRÈS-MIDI	À PRÉVOIR
M. 04 Nov.	<u>Ateliers proposés</u> Séance : multimédia atelier créatif : le compte à rebours a commencé	<u>Activité Festive</u> Collier surprise !	
M. 18 Nov.	<u>Ateliers proposés</u> Séance multimédia/jeu Nutriissimo	<u>Séance coopérative</u> Une toise collective	
M.25 Nov.	Le Pharaon de la Pyramide alimentaire	Intervenante diététicienne nutritionniste	
M.02 Déc.	<u>Ateliers proposés</u> Séance multimédia Atelier découverte Kim Goût	Après-midi récréatif Animation et Goûter surprise !	
M.09 Déc.	<u>Séance récréative</u> Ni oui ni non	Intervenant contes santé*	
M.16 Déc.	<u>Ateliers proposés</u> Séance multimédia / Quizz santé	Noël magique	



*Activité susceptible d'être modifiée



BULLETIN D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs : **MERCREDIS**

Session : Novembre / Décembre 2020

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____ ans

PETIT PRINCE

(3/6 ans)

GROUPE:

JULES VERNE

(6/11 ans)

GROUPE:

NATURE DU REPAS

- Traditionnel
- Sans porc
- Végétarien

Dates	Péricentre 8h-9h	Transport 8h-9h	1/2 Journée 9h-14h	Journée 9h-17h	1/2 Journée 12h-17h	Transport 17h-18h	Péricentre 17h-18h
M.04 Nov.							
M.18 Nov.							
M.25 Nov.							
M.02 Déc.							
M.09 Déc.							
M.16 Déc.							

Délais d'inscriptions

LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LE MERCREDI SOUHAITÉ

À Petite-Forêt
Le _____

Signature du responsable légal

Ce coupon peut être déposé au service jeunesse accompagné d'un règlement par chèque à l'ordre du trésor public